

NVS en 2017

Naturärzte Vereinigung Schweiz
Association Suisse en Naturopathie
Associazione Svizzera di Naturopatia

A large, stylized green ampersand (&) graphic is centered on the page, overlapping the text below it. The ampersand is a thick, rounded font style.

Naturopathie
Thérapie complémentaire



La perluète, symbole d'union!

La perluète est également appelée «et commercial» et est principalement utilisée dans les noms d'entreprises (pensez à celui de Dolce & Gabbana ou de Lexemple & Cie SA). On la trouve beaucoup plus en anglais, notamment dans les noms de groupes musicaux (Simon & Garfunkel) ou dans les titres de films (Tom & Jerry).

Le lien qu'il représente est plus fort que celui qu'incarne le mot «et». Toutefois, dans un texte, il n'est pas correct de remplacer la conjonction «et» par le signe «&».

Outre son utilisation pour relier deux noms singuliers, il est employé également dans certaines formules telles que B & B (pour Bed and Breakfast). Dans la publicité aussi, on se sert parfois du signe «&» pour réunir deux mots en une seule formule, comme dans «Forme & Santé».

NVS – en lien avec votre association

Cette année, nous souhaitons mettre notre publication sous le signe de l'union. Le symbole &, qu'on appelle perluète en typographie, est le résultat de la fusion entre les lettres «e» et «t». Cette combinaison de lettres a donné le mot «et», en latin comme en français. De nos jours, la perluète est utilisée pour réunir deux noms distincts en une seule unité.

Avec ce signe typographique, nous voulons mettre l'accent sur ce qui vous unit, chère lectrice, cher lecteur, à la NVS. Pour nous, le signe & est l'élément de liaison qui permet de réunir deux unités distinctes ou plus dans un même tout. Une liaison est une démarche volontaire et souvent émotionnelle. On l'effectue de manière consciente et elle implique un accord mutuel, beaucoup plus, par exemple, qu'un réseau qui peut être entretenu de manière passive et s'avérer informel.

Association active à l'échelle nationale, la NVS réunit les régions, les membres et les étudiant-e-s. Elle rapproche les associations, les interlocuteurs impliqués dans la politique professionnelle et de santé, les assureurs et les client-e-s. Elle fait le lien entre qualité et activité en cabinet, formation initiale et continue, participant-e-s aux EPS et diplômé-e-s, fournisseurs de services et praticien-ne-s, thérapeutes et client-e-s, mais aussi ceux/celles qui demandent de l'aide et ceux/celles qui offrent d'informations.

Enfin et surtout, la NVS réunit la naturopathie et la thérapie complémentaire.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, à nous donner votre avis, à nous faire part de vos souhaits ou à partager avec nous vos idées et propositions. La NVS est à votre écoute!

Caroline Büchel
Directrice



Sommaire

Rapport de la présidente

Un phare dans la tempête 6

Communauté

Petit-déjeuner romand 8

Médecine humorale en Suisse romande 10

Préparation à l'examen au Tessin 10

Services

L'année du Tarif 590 11

Consultation individuelle concernant le Tarif 590 11

Profiter du «Réseau Étude de cas» 12

Politique

Gagner en influence dans le domaine de la santé 13

Faire entendre sa voix 14

Contributions fédérales pour les étudiants 14

4^e train d'ordonnances sur les produits thérapeutique 15

Le label de qualité SPAK en 2017

La SPAK, une aide dans le quotidien professionnel 16

La NVS à Herisau nous communique

Rapport de l'administration NVS 17

Personnel

Comité et commissions de la NVS 19

Un phare dans la tempête

Se repérer au milieu du tumulte

L'année écoulée a été riche en tumultes pour nous, thérapeutes, ainsi que pour la NVS et toute la branche. Le Tarif 590 a occupé nos membres ainsi que toute l'équipe du secrétariat de la NVS. La tournée d'information 2017 avait donc pour objectif d'aider nos membres à mieux appréhender le Tarif 590: connaître les trucs et astuces pour remplir le formulaire et obtenir des informations sur les différentes solutions de facturation. Par ailleurs, nous resterons présentes aux côtés de nos membres pour leur apporter chaque jour aide et conseils.

Les annonces des différentes caisses concernant les suppressions et modifications apportées aux remboursements actuels ont elles aussi provoqué un véritable tumulte parmi nos membres.

Par ailleurs, le manque d'intérêt à l'égard de certaines préoccupations importantes dans la branche de la naturopathie est devenu également palpable. Toutefois, nous continuerons aux côtés des deux organisations du monde du travail (OrTra Médecine alternative et OrTra Thérapie complémentaire) à braver ces tumultes et défendre activement nos membres.

Si nos métiers étaient déjà essentiels pour notre société par le passé, ils gagneront encore en importance dans les années à venir.

« **Même en pleine tempête il y a toujours un phare pour nous aider à nous orienter et retrouver le cap, et ainsi éviter les dangers et repérer à temps les hauts-fonds sur la carte. »**

Les thérapeutes qui soutiennent leurs patient-e-s et client-e-s lorsqu'ils/elles sont malades et traversent des crises existentielles sont comme des phares permettant de s'orienter dans les tumultes.

Nous nous investissons pour que cette contribution essentielle trouve sa place dans la société.

Deux objectifs majeurs

Après un an d'activité, j'ai pu réaliser l'un des deux objectifs majeurs que je m'étais fixés au début de mon mandat de présidente de la NVS: renforcer la représentation régionale de notre association.

Avec Malika Ferrara-Currat au comité et Yvonne Tornare du Bureau romand, nous avons réussi à consolider notre présence en Suisse romande.

Au Tessin aussi, nous disposons en la personne de notre vice-président Fabian Fuhrer d'un expert en réseautage capable de stimuler les contacts. Grâce à ces piliers présents sur tout le territoire suisse, nous entendons rassembler les différentes cultures linguistiques du pays.

Le second objectif, c'est le renforcement de nos professions. Il est essentiel d'encourager les contacts et les réseaux avec d'autres associations et organisations. C'est un processus actif et de longue haleine qui permettra de soutenir l'ensemble de notre champs professionnel.

« **Si nous décidons d'avancer ensemble, nous parviendrons à faire évoluer les choses, même si l'objectif à atteindre nous paraît encore loin. »**

Créer et entretenir des contacts

Aujourd'hui, des thèmes généraux comme la collaboration interprofessionnelle occupent également l'OFSP, les différentes OrTra et des organisations telles que l'Alliance pour la santé en Suisse ou le Forum Managed Care, ainsi que des centres de formation comme la ZHAW ou les universités de Zurich, Lausanne et bien d'autres.

Dans ce contexte, de nouveaux modèles de financement et d'organisation sont actuellement évalués dans le domaine de la santé en général. Bon nombre d'études sont ainsi lancées par les institutions susmentionnées. Nous sommes également invité-e-s de

plus en plus souvent à donner notre avis sur certaines de ces questions. Ainsi, il apparaît clairement que la standardisation de nos professions au travers d'un diplôme fédéral a grandement contribué à une meilleure acceptation et perception de notre branche par la société.

La Stratégie MNT souhaite se pencher sur l'expansion future des maladies non transmissibles telles que les maladies cardiaques et psychiatriques ou le cancer pour pouvoir offrir des approches adéquates pour une prise en charge optimisées et moins coûteuse. Il en ressort des lacunes significatives impliquant des coûts tout aussi énormes.

Ces aspects sont actuellement identifiés, discutés et évalués en table ronde et par le biais de sondages. Il est essentiel que nous participions à ces processus pour consolider la place de nos professions dans la société.

La perluète, symbole de notre rapport annuel, fait référence au lien qui unit la NVS représentée partout en Suisse avec l'ensemble du domaine de la naturopathie, avec ses associations, écoles et organisations apparentées, ainsi que les institutions de santé présentes sur tout le territoire national et l'OFSP.

En tant qu'association et thérapeutes, nous souhaitons ainsi renforcer notre rôle de phare pour offrir

« Nous souhaitons renforcer notre rôle de phare pour offrir à la population les repères dont elle a besoin pour s'orienter. »

à la population les repères dont elle a besoin pour s'orienter. Il est essentiel à l'avenir que nous continuions à entretenir ces liens précieux, car ils contribueront eux aussi à donner à nos métiers autant de visibilité qu'un phare dans la tempête.

Janine Breetz



Janine Breetz, présidente de la NVS

orientation & cohésion

Petit-déjeuner romand

Quand **Malika Ferrara-Currat**, membre romand du comité, rencontre **Yvonne Tornare**, du bureau romand, l'échange est spontané et amical. Pendant un café, pour organiser ensemble un événement, elles ont pris quelques minutes pour une interview mutuelle pour notre rapport annuel.

Comment es-tu arrivé au comité de la NVS?

Un peu par hasard! L'association professionnelle d'Audio-Psycho-Phonologie, dont je fais partie et suis présidente, s'est approché de la NVS pour s'allier à une association plus grande et nous sentir soutenu dans notre profession. La majorité de mes collègues et moi-même sommes alors devenus membres. La NVS nous a accueilli à bras ouverts, si bien que cherchant une personne romande pour compléter le comité, la directrice a proposé qu'un de nos membres postule. Mes collègues APP m'ont encouragée et les excellents contacts que j'ai eu avec Janine Breetz et Caroline Büchel m'ont finalement convaincue.

Comment résumerai-tu ta première année du bureau romand?

2017, première année, riche en rencontres intéressantes. Lors de l'Assemblée des membres, j'ai rencontré le comité et durant l'année certains membres. Elle a également été studieuse, n'étant pas de la branche, j'avais tout à apprendre.

En quoi consiste le rôle d'un membre du comité?

A mon sens, le comité est un porte-parole. Il relaie les demandes et besoins des thérapeutes sur un plan administratif et politique. Il veille à développer et protéger la qualité des professions de Naturopathe et thérapeutes complémentaires et à favoriser le réseautage, les relations interdisciplinaires et interrégionales.

Comment fais-tu le lien entre les membres et le siège de la NVS et le comité?

Mes interlocutrices sont la Directrice de la NVS, Caroline Büchel, et mes collègues à Herisau. Le lien se fait quotidiennement, par téléphone et e-mail. Une fois par mois, une séance a lieu à Herisau et tous les sujets/questions importants sont traités en détail.

« On a même le temps d'organiser des événements spécifiques. »

Le lien avec le comité se fait par la Directrice et toi. Nos rencontres régulières permettent de répondre à la majorité des besoins en information et également d'organiser des événements spécifiques.

Comment pouvons-nous être plus proches de nos membres romands?

En allant un maximum à leur rencontre. Ouvrir un bureau romand tenu par une personne bilingue, choisir une thérapeute romande pour les représenter au comité et finalement choisir Villars-sur-Glâne pour l'assemblée des membres en 2018, sont les messages clairs de 2017, envers cette minorité de membres dont elle

« Nous pouvons être plus proches de nos membres romands en allant un maximum à leur rencontre. »

cherche à se rapprocher. En 2018, nous allons développer une série de soirées régionales dédiées à nos membres, ainsi qu'aux thérapeutes non-membres de la région. Ces soirées ont pour thème une discussion ouverte autour d'une pathologie commune. De plus, avoir une vision d'ensemble des formations, écoles

et espaces de santé multidisciplinaires de Suisse romande me semble important.

De quelle manière aides-tu les membres romands de l'association?

Depuis mon entrée en fonction, en janvier 2017, deux sujets principaux se sont démarqués. Il s'agit du Tarif 590 et la période transitoire pour le Diplôme fédéral de Naturopathe, pour les thérapeutes actifs depuis de nombreuses années. Pour le Tarif 590, il s'agit principalement de répondre à des questions pratiques d'utilisation. Quant au Diplôme fédéral, les questions portent surtout sur les délais d'inscriptions, les exigences requises et les documents nécessaires pour l'inscription.

Quel est ton meilleur moment, ta meilleure rencontre, ton meilleur souvenir au comité?

Mes meilleurs moments en 2017 ont été les diverses rencontres que j'ai eu l'occasion de faire. Que ce soit la collaboration avec mes collègues du comité ou du bureau à Herisau, ma très bonne relation avec toi, la rencontre des membres lors de l'assemblée des membres de Winterthur en avril et de la Tournée d'Information à Lausanne en octobre, mais aussi les échanges avec différents thérapeutes lors de mes visites en qualité d'inspectrice de cabinet. Ces dernières ont été de très agréables échanges et ce fût à chaque fois un réel plaisir pour moi de découvrir les thérapeutes accueillant, ouverts, professionnels et passionnants. Je me réjouis d'avoir l'occasion de

rencontrer un maximum de membres romands, soit lors de mes visites d'inspection, soit à d'autres occasions.

Et toi, quel a été ton meilleur moment, ta meilleure rencontre, ton meilleur souvenir de 2017 au bureau romand?

2017 m'a apporté beaucoup. Si je ne dois choisir qu'un seul moment fort, ce sera mon intervention lors de la Tournée d'Information à Lausanne en octobre. J'y ai présenté le Tarif 590. Ce fut un moment difficile, car je n'ai pas l'habitude de parler en public, mais cela m'a permis de sortir de ma zone de confort. Mon meilleur souvenir est également lié à cette soirée. Lors du séminaire sur l'humorisme organisé en novembre, j'ai déposé des documents pour la formatrice et l'une des participantes, rencontrée lors de la Tournée d'information, m'a salué chaleureusement en me prenant dans ses bras. J'espère avoir encore beaucoup de beaux souvenirs comme ceux-ci.

L'entretien a été retranscrit par Yvonne Tornare



Yvonne Tornare (à gauche) et Malika Ferrara-Currat (à droite)

langues
&
régions

Médecine humorale en Suisse romande

En novembre 2017, la NVS a organisé en Suisse romande un séminaire pilote de trois jours sur le thème de la médecine humorale.

Le cours intensif permet de comprendre la naturopathie traditionnelle européenne en tant que système complet. Ce cours est donc une préparation idéale en vue du Diplôme Fédéral de Naturopathe MTE.

L'expérience de la NVS dans ce domaine est grande: depuis plusieurs années les séminaires d'approfondissement portant sur les principes de base de la médecine humorale sont proposés avec succès en Suisse alémanique.

En tant qu'association professionnelle nationale, engagée dans la formation de base et la formation continue de ses membres, il nous tient à coeur de développer ces séminaires de préparation au Diplôme Fédéral également en Suisse romande et au Tessin.

Nous sommes donc fiers d'avoir pu présenter les premiers un séminaire intensif sur la médecine humorale en Suisse romande. Le succès de ce séminaire et les nombreux feed-backs positifs nous confirment le besoin: une deuxième édition aura lieu en Suisse romande en novembre 2018.

Vous retrouverez toutes les informations concernant les séminaires NVS sous:
www.nvs.swiss/seminaires

Yvonne Tornare



Préparation à l'examen au Tessin

Le Tessin n'a pas attendu l'initiative «Oui à la médecine complémentaire» pour faire bouger les choses dans le domaine de la naturopathie et de la thérapie complémentaire. Fabian Fuhrer, membre du comité de la NVS, reste toujours actif, en première ligne tout comme en coulisse. Nous avons abordé avec lui la place et l'évolution de la formation initiale et continue dans notre branche au Tessin:

«La demande en thérapies ne cesse d'augmenter parmi la population. Il n'est pas étonnant dès lors que les étudiant-e-s soient de plus en plus nombreux/euses à se tourner vers le métier de thérapeute complémentaire ou de naturopathe. L'offre de formation initiale et continue qui s'adressent à ces personnes s'étoffe donc progressivement et s'adapte», résume Fabian Fuhrer.

Au Tessin, l'union fait la force. Notre membre tessinois du comité évoque notamment le fait que deux écoles importantes en naturopathie se sont mises ensemble afin de pouvoir offrir ensemble un programme de grande qualité, conforme aux directives de l'OrTra.

Le canton du Tessin travaille lui aussi activement à une juste diffusion du savoir en offrant un «tronc commun» de formation.

«Si les périodes transitoires sont encore d'actualité pour les thérapeutes établi-e-s depuis longtemps, les séminaires préparatoires pour les EPS sont évidemment particulièrement intéressants. Il me paraît donc important de développer le concept de formation continue au Tessin, en particulier en matière d'humorisme.» Et le Tessinois d'ajouter avec un petit sourire: «Si quelqu'un qui lit ces lignes se sent capable de donner un séminaire sur l'humorisme en italien pour la NVS, qu'il ou elle n'hésite pas à me contacter rapidement!»

Interview réalisée par Martina Lehn

L'année du Tarif 590

Lorsque les grands assureurs se réunissent pour revoir intégralement le système de tarification dans la loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA) pour la naturopathie et la thérapie complémentaire, la démarche a des répercussions sur toutes les personnes impliquées d'une manière ou d'une autre dans ce domaine.

Réaction anticipée

La NVS a très vite saisi la portée des modifications futures et par l'intermédiaire de tous les canaux à sa disposition, elle a contribué à ce que les adaptations soient les plus pratiques possible et que les naturopathes et thérapeutes soient préparé-e-s suffisamment tôt au changement. Dans ce contexte, il était particulièrement important que nos membres soient tenus informés en permanence des évolutions en cours.

Lors de la tournée d'information qui a eu lieu à l'automne 2017 dans les trois régions linguistiques, le secrétariat et la présidente ont prodigué à des centaines de membres informations et conseils concernant le nouveau système de tarification. À cette occasion, elles ont également présenté le partenariat avec deux fournisseurs de logiciels pour la gestion de cabinets et expliqué comment utiliser facilement le formulaire de tarification sous format PDF et les nouvelles positions tarifaires correspondantes.

Des conseils pour satisfaire tous les besoins

L'utilisation des nouvelles positions tarifaires a suscité beaucoup de questions tout au long de l'année, ce qui s'est traduit au niveau du secrétariat par un nombre incalculable de demandes reçues par e-mail

« Il aurait été difficile de trouver d'autres professionnel-le-s capables d'accepter ce challenge comme elles l'ont fait. »

et de conseils téléphoniques. Ainsi fin 2017, le nombre de demandes a atteint un niveau tel que les collaboratrices du secrétariat se sont investies sans relâche dans un véritable marathon de l'information. Diffusion du savoir et conseils sur la pratique quotidienne faisant partie des compétences principales

de la NVS, il était normal que le secrétariat se charge de ces tâches. Mais la complexité de cette thématique inédite, l'apprentissage des nouveautés sous-jacentes et la gestion des questions représentaient pour les collaboratrices un surplus de travail considérable. Il aurait été difficile de trouver d'autres professionnel-le-s capables d'accepter le challenge comme elles l'ont fait.

Prise en charge de la facturation pour les membres qui le souhaitent

Face au nombre important de ses membres qui souhaitent éviter de se casser la tête avec le Tarif 590, la NVS a finalement décidé d'ajouter une nouvelle prestation à son catalogue: les collaboratrices du secrétariat prennent en charge pour les membres qui le désirent la facturation basée sur le Tarif 590. Les utilisateurs/trices de ce service s'épargnent les coûts d'un logiciel de cabinet propre et du matériel informatique nécessaire le cas échéant, et bénéficient d'un service de tarification basé sur le Tarif 590, conforme dans tous les cas aux exigences des assureurs maladie.

Caroline Büchel

Consultation individuelle concernant le Tarif 590

Depuis l'annonce, fin 2016, de l'introduction progressive du Tarif 590, la NVS informe régulièrement ses membres sur l'évolution du projet.

Au secrétariat de la NVS, Manuela Brägger fait partie de ceux et celles qui œuvrent en première ligne pour prodiguer des conseils à nos membres sur ce sujet.



Les demandes se font plus nombreuses à mesure que l'échéance approche.

Les demandes affluent en particulier lorsque le groupe des assureurs publie de nouvelles annonces ou que des échéances impératives approchent:

c'était le cas notamment début 2017, mais également à la fin de l'année où l'on ne comptait plus les e-mails et les appels téléphoniques reçus quotidiennement. Au total, ce sont plus de 1'000 demandes relatives au Tarif 590 qui ont été traitées à ce jour. Et l'on ne s'attend pas à ce que la tendance s'inverse pour 2018, même si à l'automne 2017, la NVS avait centré sa tournée d'information

« Il n'est donc pas faux de percevoir ces nouveautés comme une chance. »

sur les trucs et astuces concernant le Tarif 590 et le formulaire de facturation. «Les membres avaient trouvé très utiles les informations de base reçues lors de ces soirées. Par ailleurs, en tant qu'unique centre d'enregistrement, nous offrons également des consultations individuelles sur les questions relatives au nouveau tarif, explique Manuela Brägger. Après avoir effectué quelques facturations en appliquant la nouvelle procédure, beaucoup estiment même que la démarche est plus rapide et plus simple. Il n'est donc pas faux de voir ces nouveautés comme une chance.»

Les collaboratrices du secrétariat de la NVS aident notamment les membres à saisir les prestations, elles contrôlent les modèles de factures et donnent des feedbacks sur l'utilisation des nouvelles positions tarifaires.

Et les rapports avec les OrTra MA et OrTra TC sont eux aussi excellents, explique Manuela Brägger: «Nous transmettons aux OrTra les questions de portée générale ou les problèmes relatifs au traitement des formulaires corrects, afin qu'elles les clarifient avec le groupe des assureurs.»

Interview réalisée par Martina Lehn

Profiter du «Réseau Étude de cas»

Durant la tournée d'information de 2016, certains de nos membres ont exprimé le souhait de travailler sur les études de cas en guise de préparation à l'examen professionnel supérieur de naturopathe dans un cadre plus vaste que celui des séminaires: l'idée du «réseau Étude de cas» pour les échanges professionnels et le coaching était née.

En 2017, notre membre Paola Guadagnini a elle aussi eu recours à la plateforme de la NVS pour trouver un coach adéquat dans sa langue maternelle. Nous l'avons interrogée sur son expérience:

Elle avait appris dans le bulletin d'information de la NVS l'existence d'une liste de coachs potentiels et de l'aide financière octroyée par la NVS. «L'idée est géniale et mérite qu'on la partage! J'ai trouvé le coaching très utile et l'aide financière de la NVS est évidemment formidable», déclare Paola Guadagnini.

« Le coach vous aidera ensuite à développer le fil conducteur. »

Elle-même a opté pour le coaching individuel: «Le coach m'a encouragée et m'a ainsi permis d'acquérir plus d'assurance. J'ai reçu des explications claires grâce auxquelles je comprends désormais mieux les exigences et les documents de l'OrTra.»

Pour pouvoir profiter au mieux du coaching, Paola Guadagnini recommande de commencer par lire toutes les informations et tous les documents importants et de participer ensuite aux sessions d'information de l'OrTra et aux séminaires préparatoires de la NVS. «Le coach vous aidera ensuite à développer le fil conducteur.»

Après avoir remis son étude de cas avec succès, Paola Guadagnini a reçu en avril 2017 son diplôme fédéral. Nous l'en félicitons encore de tout cœur.

Interview réalisée par Imma Bartoli Kolb

Texte: Martina Lehn

ass

Gagner en influence dans le domaine de la santé

Organisations de la politique professionnelle

Nous réunissons les acteurs de différentes orientations professionnelles et défendons dans les instances les plus diverses les intérêts de nos membres. Les membres de la NVS aident les communautés d'intérêt CI MTE et CI MTC à rédiger des questions pour les examens à venir, à organiser les examens, à rassembler la littérature spécialisée et à accomplir bon nombre d'autres tâches.

Pour les questions complexes, nous faisons recours à notre excellent réseau et nous nous échangeons avec d'autres associations afin de trouver une solution idéale pour tout le monde.

Nous aidons également nos membres de manière directe en répondant à leurs questions sur le développement professionnel. C'est notamment ainsi qu'est né le réseau Étude de cas.

Des alliances largement soutenues

Depuis leur fondation, nous travaillons en étroite collaboration avec les organisations du monde du travail OrTra Médecine alternative et OrTra Thérapie complémentaire. L'année 2017 a été principalement marquée par les modifications apportées au système tarifaire. Là aussi, nous avons pu observer qu'une ac-

tion commune permet d'être plus influent et ainsi de protéger et préserver les spécificités de nos professions auprès de la population.

Renato Kaiser et Christian Vogel, tous deux membres de notre comité, sont représentés respectivement au comité de l'OrTra MA et de l'OrTra TC. Il est essentiel à nos yeux que les développements opérés dans l'intérêt de nos membres s'orientent

« Une action commune permet d'être plus influent et ainsi de protéger et préserver les spécificités de nos professions qui rendent celles-ci si populaires auprès de la population. »

dans la bonne direction et que l'on tienne compte dans le même temps des besoins en naturopathie de la population suisse. C'est la raison pour laquelle la NVS est membre de l'Alliance pour la santé en Suisse et membre donateur de Fedmedcom, l'association faïtière de la médecine complémentaire. Ces organisations entendent servir de plaques tournantes entre les organisations professionnelles, la politique et l'économie, et au niveau fédéral, elles s'engagent fermement à défendre les besoins majeurs des patient-e-s et militent pour la prévention et la promotion de la santé et de la médecine complémentaire.

La NVS agit sur divers fronts au sein d'alliances largement soutenues pour renforcer la qualité des métiers de naturopathe et thérapeute complémentaire et apporter sa contribution, très appréciée, dans le domaine de la santé.

Janine Breetz

association professionnelle
bureau d'enregistrement

Faire entendre sa voix

La législation suisse continue d'évoluer. Deux trains de révisions importantes pour notre branche et nos membres ont été soumises dernièrement à la consultation: la loi sur la formation professionnelle et celle sur les produits thérapeutiques. La NVS a défendu

une élaboration réaliste de l'ordonnance dans les avis qu'elle a rendus avec l'association faïtière de la médecine complémentaire et les organisations concernées du monde du travail.

Contributions fédérales pour les étudiants

Si l'élaboration d'une ordonnance adaptée à la pratique a bénéficié d'un large soutien, on constate au final que les contributions effectives aux frais de formation dans le domaine de la thérapie complémentaire ne répondent pas aux attentes.

Loi et prise de position

En janvier 2015, le Conseil fédéral a lancé une consultation sur une modification de la loi régissant la formation professionnelle. Les contributions fédérales directes devaient permettre de mettre un financement des participant-e-s aux examens fédéraux de manière «comparable» aux autres diplômes du niveau tertiaire.

En coordination avec les OrTra MA et OrTra TC et avec Fedmedcom, la NVS a déposé une prise de position, qui souligne la durée importante et les coûts élevés de nos formations.

Ordonnance

Le projet d'ordonnance a été un choc: pour une formation allant jusqu'à l'admission à l'examen professionnel supérieur (EPS), la subvention maximale versée est de 10'500 CHF. La durée de la formation, pratique professionnelle comprise, est limitée à sept ans. Les contributions sont versées après que les personnes se soient présentées à l'EPS. Il est possible de bénéficier de versements anticipés sur la subvention, mais ceux-ci sont réglementés de façon très restrictive.

Processus politique

Andrea Bürki (OrTra TC) et Christian Vogel (NVS) ont rédigé un texte commun aux quatre OrTra concernées et aux écoles. Walter Stüdeli de Fedmedcom a mis à

profit son réseau. La FMH a repris textuellement nos revendications dans sa prise de position. Les parlementaires se sont engagé-e-s pour nous au sein des commissions.

Mais le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) est resté ferme, lui qui a contribué durant des années à développer l'architecture de nos formations.

Une mise en œuvre au succès mitigé

La pression politique a tout de même fini par porter ses fruits. Lors d'un entretien entre des repré-

« La pression politique a tout de même fini par porter ses fruits. »

sent-e-s de l'OrTra et une délégation du SEFRI, celui-ci a précisé que Les sept années n'étaient pas à compter «depuis le début de la formation, mais depuis le début du cours préparatoire qui génère les derniers frais à facturer».

Les organismes de formation et les étudiant-e-s peuvent ainsi s'organiser en conséquence pour pouvoir au moins percevoir la somme maximale de 10'500 CHF.

Christian Vogel

La nouvelle ordonnance s'applique aux participant-e-s aux examens professionnels supérieurs à partir du 1^{er} janvier 2018 ainsi qu'aux formations et cours qui ont débuté après le 1^{er} janvier 2017. Vous trouverez une liste des cours reconnus, y compris ceux de la NVS, et toute autre information utile à l'adresse www.sbf.admin.ch/contributions

4^e train d'ordonnances sur les produits thérapeutiques

Le 18 mars 2016, le Parlement a adopté diverses modifications de la loi sur les produits thérapeutiques (LPT), y compris des dispositions sur la remise de médicaments. Dans le cadre de la consultation, les différents acteurs et parties prenantes ont donné leur avis et fait part de leurs préoccupations concernant la révision de ce train d'ordonnances.

Fedmedcom, l'OrTra Médecine alternative, la NVS et l'Association suisse pour les médicaments de la médecine complémentaire (ASMC) ont eu de nombreux échanges et ont essayé de présenter un avis plus ou moins unanime.

Qu'y a-t-il de nouveau ?

La révision de la loi sur les produits thérapeutiques prévoit un reclassement des catégories de vente: ainsi, par exemple, la catégorie de vente C (remise uniquement en pharmacie) est supprimée et la liste D (remise sur conseil spécialisé) est élargie. Ce changement est significatif, dans la mesure où les naturopathes titulaires d'un diplôme fédéral pourront à l'avenir remettre de médicaments non soumis à or-

« L'autorisation à remettre des médicaments continue toutefois de relever du domaine de compétences des cantons. »

donnance médicale appartenant à la catégorie Médecine complémentaire (art. 48 de l'ordonnance sur les médicaments OMéd). Swissmedic établira et publiera à ce propos, en collaboration avec les associations professionnelles, une liste des produits thérapeutiques pouvant être remis.

L'autorisation à remettre des médicaments continue toutefois de relever du domaine de compétences des cantons.

Il est prévu que la nouvelle loi sur les produits thérapeutiques entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Dr. R. Renato Kaiser

Pour résumer:

- les naturopathes titulaires d'un diplôme fédéral sont habilité-e-s à remettre des médicaments non soumis à ordonnance du domaine de la médecine complémentaire (art. 25 LPT, art. 48 OMéd);
- pour la remise de médicaments, une autorisation cantonale spécifique est requise (art. 30 LPT). Une autorisation cantonale pour l'exercice de la profession ne permet pas automatiquement de remettre des médicaments.



La SPAK, une aide dans le quotidien professionnel

L'inspection de cabinets – une expression qui fait peur. Il n'est pas étonnant que les nouveaux membres soient quelque peu nerveux de me voir arriver.

Je savais depuis longtemps qu'une fois que j'aurais quitté mon poste de président de l'association, je deviendrais inspecteur en chef à la SPAK. Aujourd'hui, je voyage donc pour la SPAK dans toute la Suisse et j'apprends à mieux connaître nos membres, anciens et nouveaux, et leurs cabinets.

Plus qu'une visite de contrôle

Sept autres inspecteurs/trices effectuent comme moi des visites de contrôle. La plupart d'entre eux sont



également membres du comité. Leur position au sein du comité doit contribuer à assurer un lien direct le plus cordial possible entre la base et la direction de l'association.

Notre tâche à tou-te-s ne se limite pas à nous assurer que, de l'hygiène à la protection des données, les directives de la SPAK sont respectées au cabinet. Nous sommes surtout des ambassadeurs de la NVS, chargé-e-s d'offrir au quotidien à nos membres tout le soutien dont ils ont besoin, là où ils en ont besoin.

Deux thématiques souvent abordées

Actuellement, deux thématiques sont presque inévitables lors de nos visites: le Tarif 590 et son formulaire de facturation ainsi que les deux examens supérieurs pour les naturopathes et thérapeutes complémentaires.

Les examens suscitent bien souvent des craintes infondées. Les membres plus jeunes abordent le sujet de manière plutôt décontractée et font des calculs pour s'assurer qu'ils pourront justifier un nombre suffisant d'années de pratique avant la fin des périodes transitoires. Les plus âgés, par contre, croient volontiers devoir revoir toute la manière vue à l'école, reprendre des cours d'anatomie et remplir d'interminables questionnaires à choix multiple.

Il est parfois rassurant de s'entendre expliquer à quel point la réglementation transitoire est large, notamment grâce à la collaboration intensive de la NVS.

Un soutien très diversifié

Il existe par ailleurs d'autres thématiques pour lesquelles nous prodiguons aide et conseils: en matière d'équipement de cabinet, d'enregistrements, de gestion des médicaments ou de réglementations légales en général.

Mais ce qui caractérise nos visites, ce sont toujours ces rencontres intéressantes avec des gens dont la diversité fait la richesse de notre association, et qui grâce à leurs histoires et idées, leurs approches et leurs cabinets sont en mesure d'aider les personnes qui les sollicitent.

Christian Vogel, Inspecteur en chef de la SPAK

qualité & pratique

Rapport de l'administration NVS

Présence renforcée en Suisse romande

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les membres peuvent s'adresser au nouveau Bureau romand dont le siège est à St-Cergue. Yvonne Tomare est la nouvelle voix qu'ils entendront désormais au téléphone. Parfaite bilingue et très expérimentée dans le travail associatif, elle soutient la NVS sur place. Yvonne Tomare a pour missions de représenter la NVS en Suisse romande, de centraliser les demandes et préoccupations de tout type de la Romandie, d'assurer le tri des questions transmises au siège à Herisau, mais surtout d'aider Malika Ferrara-Currat, membre du comité et représentante pour la Suisse francophone, dans son travail pour la NVS. Les deux femmes représentent ensemble la NVS à Mednat Expo, elles organisent des manifestations pour la Suisse romande et visitent les centres de formation de cette région. Grâce à cette nouvelle présence, la NVS pourra pour la première fois organiser une assemblée des membres en Suisse romande en 2018. Nous nous réjouissons de ce prochain rassemblement qui aura lieu le samedi 28 avril 2018 à Villars-sur-Glâne.

Rubrique des membres «My NVS» sur le site Web

Sur notre nouveau site Web, nous avons également retravaillé la rubrique réservée aux membres appelée désormais «my NVS». Après s'être connectés, les membres de la NVS trouveront ici de nombreuses informations relatives à leur activité et de la documentation sur le Tarif 590; ils accéderont gratuitement à

l'offre du Marché avec ses diverses rubriques, ainsi qu'aux manifestations de la NVS. Les membres peuvent également gérer leurs propres données et les tenir à jour.

Marketing et communication: perspectives 2018

En tant que plateforme offrant des prestations de toute sorte, le secrétariat s'efforce en permanence de savoir comment aider nos membres. L'un de nos objectifs principaux est d'attirer l'attention du grand public sur les thérapeutes et les naturopathes de la NVS. Grâce à un plan médias adéquat et coordonné, nous veillons à assurer notre présence dans la presse écrite. En 2018, nous serons également visibles en ligne pour la première fois et ferons un test pour savoir quel canal est le plus adapté à nos besoins. Nous inaugurerons également en 2018 les comptes NVS sur les réseaux sociaux. Ces activités ont toutes pour

« En tant que plateforme offrant des prestations de toute sorte, le secrétariat s'efforce en permanence de savoir comment aider nos membres. »

objectif de souligner la qualité et l'expérience des naturopathes et thérapeutes complémentaires de la NVS et, au travers de diverses plateformes de médias sociaux, d'assurer le rapprochement et l'échange d'informations entre les thérapeutes et les naturopathes, ainsi qu'avec le grand public.

Concernant les prestations, nous nous réjouissons de la très bonne collaboration naissante avec les deux fournisseurs de logiciels. Les membres sont déjà nombreux à profiter de très bonnes conditions d'utilisation de leur logiciel qui, au quotidien, leur facilite grandement le travail avec le Tarif 590. Le nouveau service de facturation basée sur le Tarif 590, proposé par le secrétariat de la NVS, facilite lui aussi la vie des membres et s'adresse à tou-te-s ceux et celles qui souhaitent externaliser cette activité improductive.

Dès 2018, tous les avantages et services aux membres seront présentés sous une nouvelle forme, claire et toujours prête à accueillir de nouvelles idées.



Comptes annuels 2017

Pour 2017 aussi, nous sommes heureuses de pouvoir présenter des comptes annuels positifs. Grâce à un nombre de nouveaux membres supérieur aux attentes et d'excellents résultats dans le domaine des séminaires, les recettes dépassent les prévisions. Nos séminaires de préparation aux examens, très appréciés, ont contribué largement à ce résultat.

Nous n'avions pas anticipé qu'au détriment de projets publicitaires, autant de ressources seraient nécessaires au lancement du nouveau site Web et que le secrétariat serait pris à ce point par la gestion de toutes les questions en lien avec le Tarif 590. Ainsi, certains projets n'ont pu être réalisés, de sorte que l'investissement final a été moins important qu'attendu. Certains de ces projets pourront être menés à bien en 2018.

En matière de politique professionnelle non plus, les dépenses n'ont pas été aussi élevées que prévu. Au moment d'établir le budget 2017, nous ne savions pas encore précisément à combien se chiffrerait l'engagement de la NVS dans les nombreuses instances impliquées dans la politique professionnelle, raison pour laquelle nous avons été plutôt prudent-e-s dans le budget actuel.

Les détails relatifs aux comptes annuels et au budget 2018 seront présentés lors de l'assemblée des membres et publiés dès validation dans la rubrique réservée aux membres de notre site Web.

Caroline Büchel



valeur ajoutée
&
plus-value



L'équipe du secrétariat de la NVS (de g. à d.):

Imma Bartoli Kolb (SPAK et encadrement des membres), Antoinette Meyer (encadrement des séminaires), Manuela Brägger (administration et organisation des séminaires), Silvia Arnold (personnel et finances), Michela Heidtmann (IT, assureurs-maladie et lois), Caroline Büchel (directrice), Yvonne Tornare (Bureau romand), Martina Lehn (communication et marketing)

Comité & commissions de la NVS



Le comité NVS 2017 et la direction (de g. à d.)

Christian Vogel, Rehetobel

Stefan Mumenthaler, Thoune

Malika Ferrara-Currat, Neuchâtel (depuis le 28 avril 2017)

R. Renato Kaiser, Islisberg

Janine Breetz, Berne, présidente

Johannes K. Brülisauer, Herisau

Caroline Büchel, Waldkirch, directrice

Fabian Fuhrer, Minusio, vice-président

Commission disciplinaire et de recours

Peter Franz Schertenleib, Berne

Yves Bruggmann, Siebnen

Dorothea Christen, St-Gall

Stephanie Gloor, Meisterschwanden

Dr Walter Felix Jungi, Wittenbach

Esther Martinelli, Corseaux

Commission d'enquête

Monika Bitzer, Hünenberg

Heidi Schönenberger, Trogen

Commission de vérification des comptes

Barbara Anderegg Christen, St-Gall

Karin Schmid, Untereggen

Organe de révision externe

Sandro D'Antuono, Dareva AG, Gossau

Impressum

Éditeur: Association Suisse en Naturopathie NVS

Rédaction: Martina Lehn

Conception graphique: Silvia Droz, Teufen

Photos: Stürmer Foto (p. 18 et 19)

Impression: Appenzeller Druckerei, Herisau

Tirage en allemand: 3 100 exemplaires

Tirage en français: 200 exemplaires

Tirage en italien: 200 exemplaires

NVS Naturopathie
et Thérapie complémentaire
Association Suisse en Naturopathie

Schützenstrasse 42
9100 Herisau

T +41 71 352 58 80
F +41 71 352 58 81
nvs@nvs.swiss
www.nvs.swiss

Bureau romand
Chemin du Vieux-Château 1
1264 St-Cergue

T +41 22 570 30 10
F +41 71 352 58 81
romandie@nvs.swiss
www.nvs.swiss